

Réf: Dossier N° : 54610

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PRESTIGE HORIZON »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré Star 11, Ilot 181, Lot 1491,,
face au Collège ST Camille, 17 BP 859 ABJ 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PRESTIGE HORIZON » .

Objet: l'électricité ;la plomberie ;le carrelage ;la peinture ;l'import-export ;la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer

ayant un objet similaire ou connexe ;Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets

similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré Star 11, Ilot 181, Lot 1491,, face au Collège ST Camille, 17 BP 859 ABJ 17

GERANT: Monsieur AMARI MATHURIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25119 du 21/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22629 du 21/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

